

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_020 | Réforme, Contre-Réforme.CollectionBoite_020-7-chem | Pages sur sexualité. \[annotation de D. Defert\]](#)[ItemLe mariage comme contrat](#)

Le mariage comme contrat

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb020_f0242

SourceBoite_020-7-chem | Pages sur sexualité. [annotation de D. Defert]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Le mariage / contrat

F. Richer : "Le mariage est un contrat
mélangeant l'h. et la f. (engageant à vivre ensemble
jusqu'à la mort de l'un des contractants)"

(De l'authenticité du sergent et du pouvoir
du mariage religieux. 166. xviii^e s.)

Languet et Dureau de Laffont, leur
rapport à la constitution du mariage :

"Le mariage, caractère du mariage, est la
définition que le droit civil impose comme
le mariage est l'union de l'h. et de la f. qui
implique l'engagement indéfectible de vie."

Murzin, rapport à l'Acad. N^o (15 Fév 92) :
"Le mariage, qui est la loi civile et qui est
un fait purement civil, n'est que la
consommation de 2 époux qui le forme ; c'est leur
union qui le consomme."



pas de verso